

ASSISTANTS VETERINAIRES

Formation financée par le FIAF à 100%

Module 3 : Hygiène

LIEU ET DUREE

Lieu : Nouméa – salle de formation

Durée (heures et jours) : 14 heures sur 2 jours

Dates des sessions : 26 et 27 mars 2024

Horaires (par jour) : 8h-12h / 13h-16h

PUBLIC

La formation s'adresse aux salariés des cabinets et cliniques de la province Sud, de la province du Nord ainsi que de la province des Iles.

PRE-REQUIS

L'exercice du métier pendant au minimum 6 mois sera un pré-requis indispensable.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Identifier les différents produits
- Maîtriser leur utilisation
- Connaître la sécurité vestimentaire
- Eviter les contaminations liées aux activités
- Participer à la gestion des déchets d'activités de soins, produits dangereux, cadavres d'animaux selon la réglementation



CONTENU

OBJECTIFS	CONTENU
Identifier les différents produits Maîtriser leur utilisation Connaître la sécurité vestimentaire	<ul style="list-style-type: none">• Connaître les risques de blessures, de propagation, d'effet sur la santé, sur le matériel...• Maîtriser le code vestimentaire• Connaître le rôle du nettoyage• Connaître les protocoles• Maîtriser les bonnes pratiques
Eviter les contaminations liées aux activités Participer à la gestion des déchets d'activités de soins, produits dangereux, cadavres d'animaux selon la réglementation	<ul style="list-style-type: none">•• Prévenir les infections• Connaître les bonnes pratiques de prévention• Respecter les circuits• Réduire la transmission manuportée

Formateur(s) :

Valérie GAUTRAND : Agrément 2023/1530

331 – Santé

Méthodes et outils pédagogiques : exposé, mises en situations avec le matériel utilisé, études de cas

Evaluations : mises en situation/ QCM